

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

PÈLERINAGE en TURQUIE du 05 au 12 OCTOBRE 2026

à retourner complété et accompagné de votre acompte **au plus vite** (places TRÈS limitées)
à l'adresse ci-dessus.

INFORMATIONS PERSONNELLES

Civilité : M. Mme NOM (en majuscules) :

Prénom(s) :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Tél. fixe : Tél. mobile :

Autorisez-vous notre agence à communiquer par WhatsApp lors de ce voyage ? OUI NON

Courriel :

Profession : Statut marital :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

NOM / Prénom : Téléphone :

Données médicales (allergies, appareil respiratoire, traitement contre le diabète, personne à mobilité réduite...) :

FORMALITÉS

Pour les ressortissants français - autres nationalités : consulter l'ambassade du pays concerné.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT VALIDE MINIMUM 150 JOURS APRÈS LE RETOUR

Nationalité :

Pièce d'identité n° :

Date de délivrance : / / Date d'expiration : / /

Lieu d'émission :

IMPORTANT :

Joindre une copie SCANNÉE (haute définition)
ET en COULEUR de la pièce d'identité

(pages de la signature et de la photo pour le passeport
recto / verso pour la carte d'identité)

Tournez s'il vous plaît ➔

PRIX DU PÈLERINAGE PAR PERSONNE : 2124 €

(établi pour un groupe de 42 pèlerins minimum base chambre double/twin à partager)

si groupe de 31 à 41 pèlerins : 2211 € - si groupe de 21 à 31 pèlerins : 2381 €

Supplément pour l'occupation d'une chambre individuelle : **350 €** (sur demande et en nombre très limité)

Tarifs valides pour toute inscription avant le **07 juin 2026** et sous réserve de disponibilités.

HÉBERGEMENT :

Je souhaite être logé(e) (dans la mesure des possibilités et selon disponibilités) :

en chambre INDIVIDUELLE avec un supplément de 350 €

en chambre DOUBLE (avec 1 grand lit) selon disponibilité (sinon 2 lits)

en chambre À PARTAGER (sous réserve d'inscription d'une autre personne faisant la même demande, sinon chambre individuelle avec application du supplément chambre individuelle repris ci-dessus).

Nom et prénom (éventuels) de la personne avec qui vous souhaitez partager votre chambre :

RÈGLEMENT :

Acompte : 650 € par personne à l'inscription,

Solde : montant selon le nombre final de participants, à régler pour **le 4 septembre 2026** au plus tard.

(+ 350 € de supplément chambre individuelle le cas échéant.)

Règlement par chèque à l'ordre de SERVICE DIOCÉSAIN DES PÈLERINAGES

PRÉ ET POST ACHEMINEMENT :

Je souhaite partir de :

TOULON

CUERS

LE MUY

PUGET SUR ARGENS

CONDITIONS D'ANNULATION :

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée dans les 3 jours suivant l'évènement.

- À plus de 60 jours avant le jour du départ : 250 € de frais + le coût de l'assurance jamais remboursable,
- Entre 60 et 31 jours avant le jour du départ : 40 % de frais + le coût de l'assurance jamais remboursable,
- Entre 30 jours avant le jour du départ et le jour du départ : 100 % de frais.

La garantie annulation peut être déclenchée pour des raisons recevables. La franchise diffère selon le cas d'annulation.

Les conditions de l'assurance multirisque est disponible sur simple demande.

INSCRIPTION

- Je m'inscris pour le pèlerinage en TURQUIE et effectue un versement d'acompte de 650 € par personne,
- Je reconnais que l'inscription à ce pèlerinage implique l'acceptation de payer le prix de tranche inférieure si le groupe n'était pas constitué de suffisamment de personnes pour appliquer le prix de la tranche de 42 personnes,
- J'autorise le diocèse de Fréjus-Toulon à collecter et utiliser mes données personnelles pour me transmettre toutes informations relatives à ce voyage.
- Des photos seront faites lors de votre pèlerinage et pourraient être utilisées. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur les photos diffusées, merci de bien vouloir cocher la case ci-après.
- Je certifie avoir pris connaissance du programme et des conditions générales et particulières de vente, et confirme avoir les aptitudes physiques pour marcher pendant les déplacements au rythme du groupe.

Fait à :

Le :

Nom/Prénom :

Signature :

Nos pèlerinages sont effectués selon les conditions générales de ventes conformes aux articles L211-7 et L211-17 du Code du tourisme, et aux dispositions des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme, et les arrêtés du 2 septembre 2015 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours.